

Références Dossier :	DP 027 049 25 00131 ARRÊTÉ N°URBA-2026053
Par :	EDF SOLUTIONS SOLAIRES
Demeurant :	6, BIS RUE RENE FONCK 44860 ST AIGNAN GRANDLIEU
Sur un terrain sis à :	2, CHEMIN DES MARAIS EPINAY 27330 MESNIL-EN-OUCHÉ
Cadastré :	49 221 ZN 170
Nature des Travaux :	Installation d'un générateur photovoltaïque

Le Maire de MESNIL-EN-OUCHÉ,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30/03/2021, modifié le 29/01/2024,
Vu la déclaration préalable DP 027 049 25 00131 délivré le 22/01/2026,
Vu la demande d'annulation présentée par EDF solutions solaires en date du 18/04/2026,

ARRETE

Article unique : Le retrait de la déclaration préalable susvisée est prononcé.

Fait à MESNIL-EN-OUCHÉ,
Le 28 avril 2026.

Le Maire,
Christelle MONNIER



INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

DELAIS ET RECOURS : Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification.
A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr